

Conditions générales d'inscription

Année 2025/2026

CALENDRIER

- **Les cours Adultes reprennent le lundi 1er septembre** (voir programme été dans la rubrique « Actus »)
- **Les cours enfants reprennent le lundi 8 septembre**

Vacances scolaires : Les cours enfants ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires. Concernant les cours adultes, se renseigner auprès de la professeure.

Stages Adultes : certains dimanches de 10h30 à 16h - dates à consulter dans la rubrique « Actus ». Premières dates les dimanches 5 octobre, 12 novembre et 14 décembre.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Cours enfants : Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1er juin.

- Par internet via virement bancaire (RIB sur demande)
- Par correspondance : Atelier de la Danse, 25 rue de Paris 93230 Romainville
- Sur place : le samedi 30 août de 14h à 17h et le dimanche 31 août de 15h à 18h.

L'inscription aux cours de danse se fait pour une année entière et entraîne le **paiement intégral** du tarif annuel. Toute année commencée est due et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Pour les éventuelles inscriptions en cours d'année (à condition qu'elles soient compatibles avec la progression pédagogique du cours), un calcul forfaitaire des frais est effectué en fonction de la date d'inscription.

Cours adultes : carte de 10 cours ou cours à l'unité

RÈGLEMENTS

Aucune demande d'inscription ne sera acceptée sans le règlement de la totalité de l'année.

Règlement par virement bancaire (année complète) : RIB sur demande

Règlement par chèque (possibilité de faire 3 chèques à l'ordre de Anne Meteier, selon le calendrier suivant:

- Premier versement encaissé fin septembre 2025
- Deuxième versement encaissé fin décembre 2025
- Troisième versement encaissé fin mars 2026

Les enfants peuvent faire un cours d'essai : dans ce cas, le règlement de l'année interviendra à l'issue du cours.

Famille nombreuse :

une réduction de 10% est accordée aux enfants d'une même fratrie.

PHOTOGRAPHIES ET ENREGISTREMENTS

Dans le cadre de la promotion des cours de danse de l'école, des photos ou des enregistrements audiovisuels des élèves peuvent être réalisés. En cas de refus, il est nécessaire de fournir une demande écrite lors de l'inscription.

CERTIFICAT MÉDICAL

Un certificat médical d'aptitude à la danse est **obligatoire**.

TENUES

Afin d'harmoniser les tenues, un modèle de justaucorps est retenu pour chaque classe de petits. Il est préférable de se rendre en boutique pour essayer : il suffira d'indiquer l'horaire du cours de votre enfant et le nom de la professeure. Je reste disponible en cas de questions : 06 64 23 71 96

Boutique *Flash Dance*, rue de la Pépinière, métro Saint-Lazare

ABSENCES

Merci de prévenir la professeure !

SPECTACLE

Le spectacle de l'école aura lieu un dimanche de juin (sous réserve des disponibilités du théâtre).

Atelier de la Danse - Anne Meteier

25 rue de Paris

93230 Romainville

06 64 23 71 96

Formulaire d'inscription

À renvoyer rempli et signé accompagné du règlement à l'adresse suivante :

Atelier de la Danse, 25 rue de Paris, 93230 Romainville

ou par mail : anmet.ballet@gmail.com

L'ÉLÈVE :	DATE DE NAISSANCE		
NOM			
PRÉNOM			
COURS CHOISI(S)		MONTANT	
ADRESSE			
TÉLÉPHONE (élève majeur)			
EMAIL (élève majeur)			

LES PARENTS :	PARENT 1	PARENT 2
NOM		
PRÉNOM		
ADRESSE		
TÉLÉPHONE		
E-MAIL		

Je soussigné(e)

déclare inscrire l'enfant

au(x) cours

ci-dessus. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et m'engage à les respecter.

Fait à

le / /

Signature :